



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 56/22

Objet

Désignation du nombre de membres de la Commission Consultative Paritaire (CCP)

Secrétaire de séance

Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur :

Isabelle MANGIN

Conseil Communautaire
23 juin 2022
Authume - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 56

Nombre de procurations : 15

Nombre de votants : 71

Date de la convocation : 17 juin 2022

Date de publication : 1^{er} juillet 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, N. Gomet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J.B Gagnoux, M. Berthaud à C. Bourgeois-République, F. Dray à J.P Fichère, D. Germond à P. Jaboviste, I. Girod à J.P Cuinet, J. Gruet à I. Delaine, L. Jarrot-Mermet à N. Herrmann, J.P Lefèvre à C. Riotte, M. Mbitel à J. Péchinot, M. Mirat à N. Jeannet, H. Prat à N. Gomet, J.M Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à A. Douzenel, P. Viverge à A. Hamdaoui.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

C. Demortier, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, O. Gruet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, C. Nonnotte-Bouton, E. Saget, P. Verne.

La composition des instances paritaires (Comité Social Territorial – CST, Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail – FSSSCT, Commissions Administratives Paritaires – CAP et Commission Consultative Paritaire - CCP) sera effectuée à l'issue des élections professionnelles qui auront lieu le jeudi 8 décembre 2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux Commissions Consultatives Paritaires,

Vu le décret n°2021-1624 du 10 décembre 2021 modifiant certaines dispositions relatives aux Commissions Consultatives Paritaires,

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel et de l'administration.

Considérant les effectifs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dont le nombre est arrêté au 1^{er} janvier 2022, soit **228** agents,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à quatre,
- **FIXE** la représentativité des femmes et des hommes au sein de cette instance comme suit :
 - o Femmes : 72,81%
 - o Hommes : 27,19%
- **MAINTIENT** le paritarisme entre les représentants du personnel et les représentants de l'administration,
- **FIXE** le nombre de représentants titulaires de l'administration à quatre, avec 40% au moins de représentants de chaque sexe.

Fait à Authume,
Le 23 juin 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

